

Les représentations de l'homme et des animaux quaternaires découvertes en Belgique

par M. F. TWIESELMANN

La découverte de quelques pièces nouvelles qui confirment l'existence d'un art animalier paléolithique dans notre pays m'a donné l'occasion de présenter ces documents aux participants à la 3^e session du Congrès International des Sciences anthropologiques et ethnologiques (session de Bruxelles, 1948). Depuis lors, un document supplémentaire s'est ajouté à ceux qui ont été montrés au cours de ce congrès. C'est pourquoi il m'a paru bon d'en entretenir les membres de notre société en leur signalant que la description complète des gravures fera l'objet d'une publication dans la série des mémoires de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Pour la facilité, je diviserai l'exposé en deux parties, revoyant en premier lieu les documents déjà connus pour y ajouter, ensuite, les pièces inédites.

Un certain nombre de gravures ont déjà, en effet, été décrites antérieurement et M^{me} Cl. Ausselet-Lambrechts (1) a résumé l'ensemble de nos connaissances à ce propos.

Documents publiés antérieurement

a) En 1864, E. Dupont (2) découvre dans le trou du Frontal, à Furfooz, parmi un ensemble archéologique se rapportant au Magdalénien du type de la grotte de Chaleux, une petite série de plaques de psammite. Deux de celles-ci, juxtaposées, lui montrent une gravure au trait représentant avec beaucoup de sûreté l'arrière-train d'un *bos primigenius* en marche.

b) En 1867, Dupont (3), encore lui, met au jour au trou Magrite, à Pont-à-Lesse, une figurine en ivoire remontant à l'Aurignacien supérieur. De facture assez rudimentaire, cette pièce a été rangée parmi les Vénus paléolithiques, bien qu'en vérité on puisse sans doute la considérer comme la représentation d'un homme beaucoup plus que celle d'une femme.

(1) AUSSELET - LAMBRECHTS, C., 1930, *L'art et la parure en Belgique pendant le Paléolithique supérieur*. (Bull. Soc. Préhist. franç., t. XXVII, n° 10, p. p. 468 - 482).

(2) DUPONT, E., 1865, *Étude des cavernes des bords de la Lesse et de la Meuse explorées jusqu'au mois d'octobre 1865*. (Bull. Acad. roy. des Sc. Lett. et Beaux - Arts Belg., 2^e sér., t. XX, p. p. 824 - 850).

(3) DUPONT, E., 1872, *Les temps préhistoriques en Belgique*. L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse. (2^e édit., Bruxelles, I vol., 250 pages).

c) Au même niveau que la Vénus, le trou Magrite recélait un fragment de bois de renne gravé dont bien des auteurs ont essayé de déchiffrer la signification, sans y parvenir. Il semble, en effet, que tous les efforts faits en vue de déceler dans les traits gravés une silhouette d'animal doivent demeurer infructueux. Il est très probable que la gravure du trou Magrite est un idéogramme, peut-être même un plan schématique de quelque habitat.

d) La 3^e grotte de Goyet, en 1867, livre à Dupont deux fragments de « bâtons de commandement » (1). Provenant d'un niveau Aurignacien supérieur, l'un de ces objets est richement travaillé et décoré. Sur l'une des faces, on voit clairement la silhouette (3/4 antérieurs) d'une truite. Cette même face porte, en outre, un dessin beaucoup plus effacé qui représente un brochet. L'autre face, d'interprétation moins facile, a été gravée sans doute en deux temps. Les dessins qu'elle porte paraissent être ceux de trois poissons.

e) La grotte de Sy-Verlaine (vallée de l'Ourthe) livre à Destinez et Moreels (2) une forte épingle ou poinçon en ivoire dont la grosse extrémité est sculptée en forme de tête humaine : yeux gravés en creux, nez épaté, bouche largement fendue, pommettes saillantes, oreilles figurées par deux trous circulaires, barbe et cheveux esquissés par des stries ondulées, telle est la description qu'Ausselet-Lambrechts donne de cette représentation humaine. « A partir des épaules, le reste de l'objet est orné d'entailles verticales : deux devant, deux derrière et une de chaque côté, et se termine par une pointe gravées de petites stries en croix ».

f) La grotte du « Coléoptère », à Juzaine-Bomal (vallée de l'Aisne, affluent de l'Ourthe), fouillée par Hamal-Nandrin et Servais (3), permet de découvrir dans un milieu magdalénien une petite pendeloque en ivoire figurant un coléoptère qui pourrait bien être un dytique. Hamal-Nandrin et Servais ont trouvé au même niveau une petite plaquette en os découpée et percée d'un trou de suspension.

g) Il reste à signaler la pendeloque en os, percée d'un trou de suspension, extraite par Hamal-Nandrin (4) de la grotte de Fond-de-Forêt. Cette pièce figurerait un poisson dont l'œil serait représenté par le trou de suspension.

(1) DUPONT, E., 1869. Sur deux fragments d'objets appelés « bâtons de commandement » découverts dans la caverne de Goyet (province de Namur). (Bull. Acad. roy. Sc. Lett. et Beaux-Arts Belg., 38^e année, 2^e serie, t. XXVII, pp. 193 et 274-275).

(2) DESTINEZ, P. et MOREELS, L., 1888, *Exploration de la caverne de Verlaine* (Luxembourg). (Ann. Soc. Géol. Belg., t. XV, 1887-1888, pp. LXXVII-CXLV-CXLVII).

(3) HAMAL-NANDRIN, J., et SERVAIS, J., 1925, *La grotte dite du « Coléoptère »*. (Revue anthrop., t. XXXV, pp. 120-144).

(4) HAMAL-NANDRIN, J., 1906-1908. *Pendeloque en os de la période du Renne, trouvée dans une grotte de Fond-de-Forêt* (province de Liège). (Chronique archéologique du Pays de Liège, t. I, pp. 109-110).

Documents nouveaux

Il convient sans doute de résumer les circonstances particulières dans lesquelles les objets qui vont être décrits ont été identifiés.

De ses explorations des cavernes belges, E. Dupont avait rapporté dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique une importante quantité « d'échantillons lithologiques ». Dupont nommait ainsi des matériaux lithiques dont la nature les rendait étrangers aux gisements explorés. Ces pierres avaient donc dû être apportées dans la grotte par l'Homme. Or, la révision des matériaux provenant des explorations de Dupont m'a conduit, en mars 1947, à regarder de près ces « matériaux étrangers à la caverne et rapportés par les troglodytes ». Cet examen m'a permis de mettre en évidence les figurations dont la description va être donnée.

a) La *grotte de Chaleux* (vallée de la Lesse), explorée par Dupont en 1865, est la grotte classique d'un faciès magdalénien tardif en Belgique. Elle a livré :

1) Un fragment de schiste ardoisier gravé d'une tête de cervidé. La plaquette mesure 13,2 cm. de base et de hauteur moyenne 6,5 cm. La gravure représente la partie inférieure de la ligne du dos, le poitrail, l'encolure, la tête et les bois d'un cervidé. Les pattes antérieures de l'animal n'ont pas été traitées au-delà du coude. La technique d'exécution est d'une remarquable sûreté et l'impression de fidélité de la représentation est frappante.

2) Une grande dalle de psammite (longueur : 80 cm. ; largeur : 47 cm.) recoupée à partir de deux fragments, comporte sur les deux faces des gravures théromorphes. Sur l'une des faces se recourent deux silhouettes : l'une, la plus belle, est celle, à n'en pas douter, d'un *bos primigenius* en marche, appuyé sur une patte, l'autre levée. Le dessin de l'extrémité du membre postérieur nous manque. La deuxième silhouette est celle d'un cervidé dont la tête est malheureusement incomplète. L'autre face de la dalle porte la silhouette d'un capridé couché dont les cornes sont vues en perspective et celle, assez malvenue, de deux chevaux.

3) Une plaquette en ivoire découpé en une silhouette massive, tête au crâne arrondi dont se dégage une sorte de gros bec court, cou ramassé, dessin du moignon d'un membre postérieur qui paraît être une aile.

b) La 3^e *caverne de Goyet*, outre le « bâton de commandement » dont il a été question ci-dessus, recelait une assez grande quantité de petites tablettes de grès-psammite parmi lesquelles s'en trouvaient de gravées.

1) Deux de ces fragments, juxtaposés, portent le dessin de la tête et du cou d'un bouquetin. La nuque de l'animal est schématisée par deux lignes courbes parallèles ; la crinière par une dizaine de courtes droites dont l'obliquité par rapport à la ligne de la nuque a été calculée avec soin. La tête porte deux longues cornes.

2) Un autre document, d'exécution très frustre, se présente à nous comme une esquisse où sont représentées la tête et l'encolure d'un animal qui ne peut être qu'un fauve. La plaquette porte, de plus, deux dessins que je propose de considérer comme ceux de branchages.

En résumé, les représentations de l'homme et des animaux du Paléolithique découvertes sur le territoire belge forment un ensemble assez varié. Cette variété même ne me permet pas de m'étendre longuement sur les caractères particuliers de la province artistique septentrionale que constituait à l'âge du Paléolithique supérieur la Haute-Belgique. Je devrai me contenter ici de faire ressortir la vigueur et la précision de cet art essentiellement naturaliste.

Des documents nouveaux et nombreux seront sans doute nécessaires à qui voudra faire plus et mieux.

Il me reste à exprimer l'espoir que mes informations, qui ne portent jusqu'à présent que sur l'art mobilier, seront complétées par la découverte de gravures sur parois.

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES
NATURELLES DE BELGIQUE

DISCUSSION

M^{me} SACCASIJN. — Il est regrettable que la gravure de Chaleux, représentant un renne, soit égarée. Des gravures qui nous ont été montrées, c'était, par le sujet représenté, la plus typiquement magdalénienne. Elle ressemble à certaines gravures de Limeuil et il serait intéressant de la comparer aux images reproduites dans le livre de l'abbé Bouyssonie. Les autres gravures, pour autant que leur authenticité soit certaine, s'éloignent des types magdaléniens de France. La représentation des cornes en perspective pour le bovidé et des cornes croisées pour le capridé sont des types à peu près ignorés des magdaléniens ; les proportions du bovidé, la forme courte et ramassée de la tête notamment, fait d'avantage penser aux bovidés de l'époque contemporaine. Si toutes les garanties existent quant à l'âge ancien de ces objets d'art, la découverte de ces ensembles pour notre pays est de toute façon remarquable et intéressante.
